

## **Dons et legs de livres aux bibliothèques namuroises : les activités patrimoniales de la Société archéologique de Namur\***

Claude Sorgeloos

L'image des sociétés archéologiques nées au XIXe siècle est souvent partielle, fortement centrée sur l'archéologie et l'histoire de l'art. Le rôle de ces associations, toutefois, a aussi influencé l'histoire des collections de livres et le cas de la Société archéologique de Namur en constitue un remarquable exemple.

### **Donations et legs sous l'Ancien Régime.**

La tradition de mécénat envers les bibliothèques du Namurois est ancienne. Ce mécénat s'exerce surtout en faveur des communautés religieuses, des particuliers cédant de leur vivant ou léguant par disposition testamentaire leurs livres aux communautés urbaines et abbayes. Ainsi font Pierre Lalleman (†1598), Gaspar Le Charron (†1636), vicaire de Saint-Hubert, et Thomas Wyschart (†1649) à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Hubert aux XVIe et XVIIe siècles.<sup>1</sup> Après 1610, les jésuites installés à Namur viendront s'ajouter aux donataires traditionnels.<sup>2</sup> François Buisseret (1549-1615), évêque de Namur en 1602, nommé archevêque de Cambrai en 1614, fait acte de mécénat en léguant ses livres au collège des jésuites, qu'il a du reste contribué à aider lors de leur installation dans le Namurois.<sup>3</sup>

Son successeur au siège épiscopal, Jean Dauvin (1615-1629), fait de même en faisant des jésuites de Namur son légataire universel : les livres rassemblés par l'évêque font partie du legs.<sup>4</sup> Les fonds conservés dans le Namurois, à Namur et à Maredsous, permettraient de reconstituer systématiquement l'histoire de ces donations et legs sous l'Ancien Régime grâce aux marques de provenance. On en retrouve encore des reliquats ailleurs qu'à Namur, notamment dans les collections de la Bibliothèque royale de Belgique et ce depuis les ventes publiques organisées au XVIIIe siècle afin de disperser les biens des jésuites. Un recueil contenant les *Decreta & statuta synodi Namurcensis anni 1604*, Louvain, Rivius, 1605, et *Concilium provinciale Cameracensis*, Mons, Charles Michel, 1587, porte l'ex-dono de l'évêque daté de 1629 et l'ex-libris du collège de Namur daté de 1630, le tout sous une reliure

---

\* Abréviations utilisées. ASAN : *Annales de la Société archéologique de Namur* ; Rapport de la SAN pour [année] : *Société archéologique de Namur. Rapport sur la situation de la Société en 1851*, et années suivantes ; SAN : Société archéologique de Namur ; *Dons et achats* : Namur, archives de la Société archéologique de Namur, *Registre des dons et achats*, 1846-1863 et 1864-1913, deux registres manuscrits ; KBR : Bibliothèque royale de Belgique. Pour les biographies, nous renvoyons aux usuels ainsi qu'à F. Jacquet-Ladrier dir., *Dictionnaire biographique namurois*, Namur, 1999 (*Le Guetteur wallon*, 1999, 3-4).

<sup>1</sup> L. Knapen, « Les incunables de Saint-Hubert conservés à la Société archéologique de Namur », *Le livre & l'estampe*, XXXV, 1989, n° 131, p. 47-87 ; Idem, « Les incunables de la Société archéologique de Namur », *ibidem*, XXXXI, 1995, n° 143, p. 33-76 et n° 144, p. 83-165 ; Idem, « Des livres de Pierre Lallemand (†1598), de Gaspar Le Charron, dit Auriga (†1636) et de Thomas Wyschart (†1649) présents dans la bibliothèque de Saint-Hubert : trois cas intéressants d'étude de provenances de livres », in : L. Knapen dir., *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne au dix-septième siècle*, I, *Vie intellectuelle et religieuse d'une communauté bénédictine*, Leuven, 1999, p. 419-450 (*Documenta libraria*, 20) ; Idem, « Des livres de Gaspar Le Charron, dit Auriga (c. 1570-1636), à la bibliothèque abbatiale de Saint-Hubert en Ardenne », in : F. Hendrickx édit., *E Codicibus Impressisque. Opstellen over het boek in de Lage Landen voor Elly Cockx-Indestege*, III, Leuven, 2004, p. 447-475 (*Miscellanea Neerlandica*, XX).

<sup>2</sup> Y. Vanden Bemden, E. André, S.J., e.a., *Les jésuites à Namur (1610-1773) : mélanges d'histoire et d'art publiés à l'occasion des anniversaires ignatiens*, Namur, 1991.

<sup>3</sup> R. Adam, « Un incunable de l'archevêque François Buisseret (1549-1615) : Réserve précieuse de la Bibliothèque royale à Bruxelles, Inc B 1277 », *ASAN*, 77, 2003, p. 57-63.

<sup>4</sup> R. Adam, *op. cit.*, p. 62.

aux armes de Jean Dauvin.<sup>5</sup> Celui-ci est également le donateur de la *Bibliotheca mundi* de Vincent de Beauvais, dans l'édition de Douai, Balthasar Bellère, 1624.<sup>6</sup>

Il n'est pas que les évêques. Dons et legs émanent également de particuliers, voire des auteurs de certains ouvrages. Ce type de mécénat s'effectue toujours en faveur des abbayes, des jésuites et des couvents établis dans la ville de Namur, dont les capucins et les récollets. Le collège des jésuites reçoit en 1626 du docteur en médecine Hermès Petit un exemplaire des *Commentarii in Dioscoridem*, Venise, Officina Valgrisia, 1565, de Pietro Andrea Mattioli.<sup>7</sup> André Triquet, jésuite, leur remet un exemplaire d'auteur, soit un recueil factice composé du *Sommaire de la vie admirable de la très-illustre princesse S. Aldegonde*, d'un *Petit exercice en l'honneur de la Sainte et Angelique Vierge Aldegonde*, Tournai, Quinqué, 1641, et du *Sommaire de la vie de la très-illustre princesse S. Wautrude*, Tournai, Quinqué, 1642.<sup>8</sup> Quant à Gérard Gordine, docteur en médecine, il lègue en 1649 une dizaine de volumes au couvent des capucins.<sup>9</sup>

Au XVIIIe siècle, Namur abrite de nombreuses bibliothèques et petites collections de livres, leur taille dépendant généralement de la classe sociale à laquelle appartient le lecteur.<sup>10</sup> Ces bibliothèques privées, souvent professionnelles, font l'objet d'une vente de gré à gré ou d'une vente publique, telles les collections du baron Henri-Joachim de Rouveroit et de Pamele (†1755), du marchand Lambert Pirmez (†1762) et de Joseph Cloquet (†1788).<sup>11</sup> Ces ventes sont généralement accompagnées d'un catalogue imprimé, mais pas systématiquement et pas toujours nominatif.<sup>12</sup> Parfois, elles sont fragmentées en fonction des successions et au fil des généalogies familiales, comme la collection formée par Pierre-Benoît Desandrouin (1743-1811), grand mayeur de Namur de 1768 à 1791. Une partie de cette bibliothèque très marquée par les Lumières, les philosophes et en particulier Voltaire, subsiste encore aujourd'hui.<sup>13</sup>

Malgré les ventes et les successions, la tradition de mécénat se poursuit au XVIIIe siècle, tant de la part de particuliers que des membres des communautés religieuses eux-mêmes. Un exemplaire du *Dictionnaire universel géographique et historique*, Paris, Coignard, 1708, par Thomas Corneille, porte un ex-dono de 1714 émanant du Père Marc le Moïsne et en faveur du collège des jésuites.<sup>14</sup> Un exemplaire de l'*Histoire de l'Eglise* de l'abbé Choisy, en 10 volumes in-quarto, porte l'ex-libris « aux carmélites chaussées de Namur procuré par Mère Elisabeth de St. Joseph » ; il s'agit probablement d'un don d'une religieuse à sa propre

<sup>5</sup> KBR VB 10.159 A.

<sup>6</sup> KBR VB 7.410 C.

<sup>7</sup> KBR VB 4.054 C.

<sup>8</sup> KBR VB 10.421 A ; E. Desmazières, *Bibliographie tournaisienne*, Tournai, 1882, n° 154 et 166.

<sup>9</sup> Cl. Vael, « Le fonds ancien (1501-1800) », in : E. Nemery de Belleaux, J. Toussaint édit., *Art et bibliothèque*, Namur, 1992, p. 23 (Publication extraordinaire de la Société archéologique de Namur).

<sup>10</sup> Th. Pisvin, *La vie intellectuelle à Namur sous le régime autrichien*, Louvain, 1963, p. 187-214 (*Université de Louvain. Recueil de Travaux d'Histoire et de Philologie*, 4<sup>e</sup> série, fasc. 26).

<sup>11</sup> Th. Pisvin, *op. cit.*, p. 198-199, 203-205 ; Ch. Lamsoul, « La bibliothèque musicale d'un noble namurois du XVIIIe siècle », *Namurcum*, 11, 1934, p. 33-39 ; D. Droixhe, « Note relative à l'histoire de la lecture wallonne au XVIIIe siècle », *Le livre & l'estampe*, XXX, 1984, p. 7-16.

<sup>12</sup> On trouvera mention des catalogues de vente namurois dans : F. Doyen, *Bibliographie namuroise, indiquant les livres imprimés à Namur depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours*, Namur, 1884-1902 (reprint Nieuwkoop, 1974) ; J. Blogie, *Répertoire des catalogues de ventes de livres imprimés. I. Catalogues belges appartenant à la Bibliothèque royale Albert Ier*, Bruxelles, 1982 (Centre national de l'archéologie et de l'histoire du livre, IV-1) ; F. Vandenhole, *Inventaris van veilingcatalogi 1615-1914*, Gand, 1987.

<sup>13</sup> C. Sorgeloos, « Une bibliothèque retrouvée : les livres de Pierre-Benoît Desandrouin (1743-1811), grand mayeur de Namur et trésorier général des Pays-Bas », *Le livre & l'estampe*, XXXX, 1994, n° 141, p. 103-156.

<sup>14</sup> KBR VB 7.618 C.

communauté.<sup>15</sup> A cette époque, l'acte de mécénat le plus remarquable, cependant, est celui accompli par Monseigneur Thomas de Strickland (†1740), nommé évêque de Namur en 1727 : il lègue sa bibliothèque au séminaire épiscopal. Après avoir été versés dans les collections de la bibliothèque publique de Namur sous le régime français, les livres imprimés et manuscrits ayant appartenu à Mgr de Strickland seront restitués en 1815 à l'évêque Charles-François-Joseph de Pisani de la Gaude (†1826) afin de reconstituer les fonds du nouveau séminaire.<sup>16</sup>

### **La bibliothèque publique de Namur.**

Le passage de l'Ancien Régime au XIXe siècle et l'émergence des bibliothèques publiques vont donner de nouvelles orientations aux donations et legs de livres. Comme dans tous les départements créés après la disparition des Pays-Bas autrichiens et leur annexion à la France, la fondation de la bibliothèque publique de Namur remonte à la période française. Les collections de livres appartenant aux communautés religieuses et aux institutions civiles sont regroupées à Namur afin de contribuer à l'instruction publique et à la formation de la bibliothèque de l'école centrale du département de Sambre-et-Meuse.<sup>17</sup> Les livres appartenant au conseil de Namur constituent une exception : ils demeurent au tribunal civil de première instance et y seront conservés durant tout le XIXe siècle.<sup>18</sup> L'école centrale est installée en 1797 dans les bâtiments de l'ancien collège des humanités et y sera en activité jusqu'en 1802. Les livres sont rassemblés au couvent des carmes, qui sert de dépôt pour les objets de sciences et arts, puis ils sont transférés à l'école centrale en 1799 après la vente du couvent. Pierre-Philippe Crombet (1749-1836), ancien avocat au conseil de Namur, puis administrateur et magistrat sous le régime français, est nommé bibliothécaire de l'école centrale.<sup>19</sup> On lui doit notamment la sauvegarde de la riche bibliothèque de l'abbaye de Saint-Hubert, transférée à Namur.<sup>20</sup> La bibliothèque s'ouvre au public en 1800 puis ferme en 1802 au moment de la suppression des écoles centrales. Mise à la disposition de la municipalité, elle rouvre ses portes en 1805. A partir de 1830, toutefois, la bibliothèque de la ville périclité peu à peu. Les collections sont transportées à l'hôtel de ville, où les livres sont pratiquement livrés à l'abandon, sujets à des conditions de conservation très précaires, à des déprédations, dommages et vols, comme l'attestent de nombreux rapports et témoignages de l'époque.

### **La Société archéologique.**

La Société archéologique de Namur est fondée le 28 décembre 1845.<sup>21</sup> Cette association privée regroupe des notables et érudits. Elle a pour ambition de « sauver de la destruction ou de l'oubli [...] les monuments historiques du pays et en particulier ceux du pays de Namur,

<sup>15</sup> KBR VB 8.076 A.

<sup>16</sup> Th. Pisvin, « La bibliothèque du Grand Séminaire de Namur », in : *Bibliothèques namuroises. Autour de la Bibliothèque publique de Namur. 1797-1997*, Namur 1997, p. 227-228.

<sup>17</sup> D.D. Brouwers, F. Courtoy, « La bibliothèque publique de Namur », *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, 1908, p. 435-456 ; M. Gilles, « La Bibliothèque publique de Namur », in : *Bibliothèques namuroises*, p. 81-97.

<sup>18</sup> Th. Pisvin, « La bibliothèque du conseil provincial de Namur à la fin de l'Ancien Régime », in : *Album J. Balon*, Namur, 1968, p. 427-458.

<sup>19</sup> C. Douxchamps-Lefèvre, « Crombet, Pierre-Philippe », *Nouvelle Biographie nationale*, 3, 1994, p. 96-98.

<sup>20</sup> F. Courtoy, « Notes sur l'histoire du Département de Sambre-et-Meuse. II. Le transfert de la bibliothèque de Saint-Hubert à Namur en 1798 », *ASAN*, 32, 1913, p. 249-255 ; L. Knapen, « La dispersion de la bibliothèque de Saint-Hubert », in : L. Knapen dir., *La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne au dix-septième siècle*, I, *Vie intellectuelle et religieuse d'une communauté bénédictine*, p. 402-418.

<sup>21</sup> Voir le numéro spécial des *ASAN*, 69, 1995, publié à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Société, en particulier A. Dasnoy, « Aperçu sur un siècle d'activités archéologiques dirigées par la Société archéologique de Namur » et C. Douxchamps-Lefèvre, « La Société archéologique de Namur et l'histoire du Namurois », p. 19-53 et 55-69.

tels que tombes, sculptures, peintures, dessins, cartes, médailles, monnaies, sceaux, meubles, ustensiles, armes, manuscrits, livres, journaux, pamphlets, etc. ».<sup>22</sup> Si les livres et manuscrits semblent secondaires par rapport aux œuvres d'art et objets relevant de l'archéologie, un autre texte précise toutefois que « les documents écrits sont une autre source importante pour l'histoire du pays, aussi peu connue jusqu'à présent, aussi dédaignée que les monuments. Nous pensons que les matériaux de ce genre ne font pas défaut mais qu'il y a beaucoup à faire pour les recueillir, les réunir, en constater le mérite et les mettre à la disposition des hommes qu'anime le noble goût de l'étude. Les bibliothèques publiques, mises en ordre seulement depuis quelques années, contiennent des manuscrits dont on ne connaît guère que les titres. Bien des particuliers en possèdent qu'ils cèderaient peut-être dans l'intérêt de la science. Livrer les premiers à l'impression, acquérir et, s'il y a lieu, publier aussi les autres, telle sera sous ce rapport la tâche de la société ». Les objectifs de l'association sont ainsi tracés dans les grandes lignes. Il s'agit aussi d'un appel d'une transparence éclatante adressé aux familles namuroises et aux collectionneurs privés, tout autant que d'une invitation à se transformer en donateurs.

Le rôle de cette association sera décisif pour les collections de livres anciens de la province de Namur.<sup>23</sup> Chacun est d'ailleurs conscient de l'état de délabrement de la bibliothèque de la ville, tant les autorités communales que les érudits et notables faisant partie de la Société archéologique. Le 24 novembre 1853, une convention est conclue entre la Société archéologique et la ville. Celle-ci décide d'attribuer le bâtiment de l'ancienne Boucherie à la Société archéologique afin d'abriter sa bibliothèque et ses collections. Plus important, la ville lui confie la gestion de la bibliothèque communale et de ses fonds anciens : manuscrits, incunables et imprimés anciens, afin que tout soit conservé au même endroit.<sup>24</sup> L'article 9 de la convention stipule que « la bibliothèque de la ville sera installée dans le même local » et que « l'administration communale pourra également y déposer sa collection minéralogique ». L'article 10 annonce que « ces deux collections, dont la ville conservera la propriété, seront remises sous inventaire, à la Société Archéologique qui en sera responsable », tandis que l'article 11 précise que « la Société Archéologique aura la direction et l'administration de ces deux collections ». Cette situation durera jusqu'au début du XXe siècle. En 1855, les livres sont transportés à l'ancienne Boucherie afin de contribuer à former un Musée archéologique.<sup>25</sup> Il y aura donc toujours une distinction entre deux fonds de manuscrits et d'imprimés dont la Société assumera la gestion : fonds de la ville, en dépôt à la Société archéologique et géré par elle, et fonds propre de la Société archéologique.

### **Acquisitions partielles et en bloc.**

Si la Société gère les collections venant de la ville, elle procède elle-même à des acquisitions d'ordre patrimonial, dont des achats de livres. La philosophie des acquisitions est claire et conforme à l'objet de tout cercle archéologique : « acquérir, sur chaque exercice, quelques-uns des ouvrages qui doivent former le fonds de toute bonne bibliothèque publique, et qui ne sont pas à la portée des particuliers, à cause de leur prix, de leur rareté, ou même de leur volume. Ces achats portent toujours principalement sur l'histoire du pays, l'archéologie, et les collections d'histoire générale les plus utiles à consulter pour l'histoire nationale ».<sup>26</sup> C'est

<sup>22</sup> [Statuts de la ] *Société archéologique de Namur*, Namur, 1846, p. 2-4.

<sup>23</sup> C. Douxchamps-Lefèvre, « L'origine des collections », in : *Art et bibliothèque*, p. 5-6 ; J. Toussaint, « La bibliothèque de la Société archéologique de Namur (1845-1914) », *ibidem*, p. 7-10 ; C. Douxchamps-Lefèvre, J. Toussaint, « La bibliothèque de la Société archéologique de Namur », in : *Bibliothèques namuroises*, p. 209-212.

<sup>24</sup> La convention est reproduite dans le rapport de la SAN pour 1853, p. 58-60.

<sup>25</sup> Rapport de la SAN pour 1855, p. 77.

<sup>26</sup> Rapport de la SAN pour 1862, p. 163.

aussi, à peu de choses près, la politique d'acquisition d'une bibliothèque publique à vocation régionale. C'est également souligner la nécessité de mettre des moyens financiers en commun au bénéfice de la communauté.

La Société bénéficie en outre de donations et legs. Les *Annales* de la Société archéologique en témoignent et consacrent parfois quelques notices aux donations les plus remarquables, immédiatement utilisées par les chercheurs. Quant aux rapports sur la situation de la Société archéologique, ils sont plus systématiques et plus détaillés car ils mentionnent plus souvent les acquisitions et les petits dons, de quelques livres et documents. Enfin, les registres manuscrits des dons et achats de la Société archéologique de Namur, dressés depuis 1846 et conservés depuis cette date à la Société, demeurent une source première importance.<sup>27</sup>

Les achats auprès des libraires et dans les ventes publiques permettent d'acquérir des livres imprimés et manuscrits intéressant l'histoire de Namur. Ces accroissements de la bibliothèque seront réguliers durant tout le XIXe siècle. En 1855, la bibliothèque s'enrichit de 64 volumes imprimés et 3 manuscrits, par achats et dons ; en 1858, les collections s'accroissent de 167 volumes imprimés, 79 brochures, 76 dessins, cartes et plans, 10 volumes manuscrits ; en 1859, de 100 volumes imprimés, 69 brochures, 5 manuscrits et 2 plans.<sup>28</sup>

Les achats commencent très tôt, dès 1846 et ils témoignent d'emblée de l'orientation résolument namuroise prises par les acquisitions. Cette année-là, la Société fait plusieurs achats successifs chez Antoine Vandale à Bruxelles, spécialisé dans le livre ancien et un des fournisseurs de la Bibliothèque royale de Belgique : l'*Histoire du comté de Namur* de Jean-Baptiste De Marne, le *Livre noir du comté de Namur*, Bruxelles, Lemaire, 1790, des *Decreta synodi dioecesanæ Namurcensis*, Namur, J. Van Milst, 1639, des *Decreta et Statuta omnium Synodorum Dioecesarum Namurcensium*, Namur, Charles Gérard Albert, 1720, *Leodium ecclesie cathedralis sive de Domino, Regalibus...*, Namur, J. Van Milst, 1639, d'Etienne Rausin, des *Coutumes de Namur*, des *Mémoires militaires sur la campagne de l'Armée Belgique dans les Pays-Bas autrichiens pendant la Révolution de 1790*, Londres, T. Spilsbury, 1791, et les *Antiquitates comitatus Namurcensis* de Jean-Baptiste Gramaye.<sup>29</sup> Cette même année 1846, le très rare *L'Amÿ véritable et loyal*, s.l.n.d. (Namur, J. Van Milst, 1651-1661), d'Albert de Ligne, prince de Barbençon, et un volume in-quarto contenant notamment deux livrets imprimés par Van Milst à Namur en 1645 sont acquis auprès du libraire Henri Helbig à Liège, tandis que le *Miroir de l'âme religieuse*, Namur, Charles Gérard Albert, 1690, de Louis de Bouvignes provient de la vente de Chênedollé à Liège.<sup>30</sup>

En 1847, la Société acquiert quelques lots à une vente organisée par le libraire François Michel à Bruxelles, dont un exemplaire du *Dictionnaire géographique de la province de Namur* publié par l'Etablissement géographique de Philippe Vandermaelen.<sup>31</sup> Le libraire Helbig vend à la Société le *Catéchisme des adultes* de Louis de Bouvignes, Namur, Charles Albert Gérard, 1700, et *Poematum libri IV*, Tournai, Adrien Quinqué, 1633, de Jacobus

<sup>27</sup> Ces registres ont été dépouillés pour les premières années, après quoi seuls des sondages ont été effectués.

<sup>28</sup> Rapport de la SAN pour 1855, p. 83 ; pour 1858, p.113 ; pour 1859, p. 130-131.

<sup>29</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 70, 78, 79, 80, 101, 102, 118 ; C. Sorgeloos, « Antoine Vandale, Sanderus et la *Flandria illustrata* : un projet d'édition précoce (1844) du ms. KBR 16.823 », in : F. Daelemans, J.M. Duvosquel, R. Halleux et D. Juste édit., *Mélanges offerts à Hossam Elkhadem par ses amis et ses élèves*, Bruxelles, 2007, p. 397-405 (*Archives et Bibliothèques de Belgique*, numéro spécial, 83).

<sup>30</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 99, 100, 110 ; C. Sorgeloos, « Henri Helbig (1813-1890) », *Les Seigneurs du livre. Les grands collectionneurs du XIXe siècle à la Bibliothèque royale de Belgique*, édit. M. de Schepper, A. Kelders, J. Pauwels, Bruxelles, 2008, p. 194-195.

<sup>31</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 128-130.

Jocquetus Dionantinus, une édition tournaisienne, donc, mais acquise car Jocquet, professeur à l'abbaye de Cisoigne, était originaire de Dinant.<sup>32</sup> Plusieurs documents sont acquis auprès de J. Dejardin à Liège.<sup>33</sup> La Librairie scientifique et littéraire à Bruxelles, autrement Bisschop, successeur de Vandale, fournit les *Mémoires de Jean-Noël Paquot pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liège et de quelques contrées voisines*, l'achat se justifiant car y sont recensés les travaux et les biographies des auteurs namurois.<sup>34</sup> La vente de Mr. Raymond, échevin, fournit des livres de droit et documents administratifs modernes.<sup>35</sup> Il en est de même des ventes organisées par le libraire J.B. Zegers à Bruxelles en 1849 et 1850.<sup>36</sup> Des livres sont aussi acquis chez le libraire J.M. Héberlé à Bruxelles en 1851.<sup>37</sup>

En 1852, la Société acquiert le *Cours d'antiquités monumentales Paris, 1830-1841*, d'Arcisse de Caumont, l'*Historia Leodiensis* de Foullon, les *Antiquités de la Gaule belge* de Richard de Wassebourg, la chronique de Sigebert de Gembloux et une *Description de la Gaule Belgique*, Lille, 1761, de Charles Wastelain.<sup>38</sup> En 1854, elle acquiert successivement les *Paratitla iuris canonici* d'André Delvaux, les *Mélanges pour servir à l'histoire civile, politique et littéraire du ci-devant pays de Liège*, Liège, 1810, de Villenfagne, le *Miroir des nobles de la Hesbaye* de Jacques de Hemricourt, auxquels s'ajoutent le *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège*, Liège, 1720, de Louis Abry et le *Luxemburgum romanum* d'Alexandre Wiltheim.<sup>39</sup>

En décembre 1857 se déroule à Namur la vente de la bibliothèque du vicomte de Namur d'Elzée. La Société y acquiert plusieurs ouvrages anciens qui complètent ses collections : *L'Antiquité expliquée* de Bernard de Montfaucon, le *Théâtre sacré et profane du duché de Brabant*, la *Chorographia sacra Brabantiae* de Sanderus, le *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, Paris, 1752-1767, du comte de Caylus. Elle y achète également les *Dissertationes de praestantia et usu numismatum antiquorum* d'Ezechiel Spanheim, important si l'on sait que la Société possède un cabinet monétaire, qu'elle enrichit de monnaies offertes ou découvertes lors de fouilles, et qu'elle entoure nécessairement d'ouvrages de référence anciens et modernes afin de situer trouvailles archéologiques et objets de collection dans un contexte et une histoire.<sup>40</sup> En novembre 1865, la vente A. Bruno et Ancheval, organisée à Bruxelles par le libraire Heussner, permet d'acquérir plusieurs manuscrits : recueils de chartes et d'ordonnances, cinq fardes contenant des motifs de droit, des notes et commentaires sur la coutume de Namur, des cas jugés par le conseil provincial, mais aussi des instructions familières du Père Zoude, ancien curé de Notre-Dame. Une vente à l'étranger procure à la Société un mémoire de l'ingénieur Lotzy intitulé *Memorie en plan voor het nieuwe project van het casteel van Namen*, manuscrit illustré d'un plan.<sup>41</sup> Une vente en

<sup>32</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 165, 204 ; E. Desmazières, *Bibliographie tournaisienne*, n° 113.

<sup>33</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 265-294.

<sup>34</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 464.

<sup>35</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 223-233.

<sup>36</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 395-400 et 639-642.

<sup>37</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 919, 960-965.

<sup>38</sup> Rapport de la SAN pour 1852, p. 54.

<sup>39</sup> Rapport de la SAN pour 1854, p. 69.

<sup>40</sup> ASAN, V, 1857-1858, p. 223-224 et rapport de la SAN pour 1857, p. 103-104 ; *Dons et échanges*, 1846-1863, n° 5.416-5.456 ; J. Borgnet, « Vente de la bibliothèque de M. le vicomte de Namur d'Elzée », ASAN, 5, 1857-1958, p. 222-224.

<sup>41</sup> Rapport de la SAN pour 1865, p. 195-196 ; *Dons et achats*, 1864-1913, n° 7.370-7.396.

1874 permet aussi d'obtenir quatre vues à l'encre de Chine de Dietrich ou Dirk Maas (1656-1715) représentant le siège de Namur en 1695.<sup>42</sup>

Certains accroissements sont plus importants. En 1873, la Société entre en possession de la bibliothèque de l'historien Jules Borgnet (1817-1872), archiviste de l'Etat à Namur et membre fondateur de la Société archéologique, grâce à 7.000 francs réunis par le gouvernement, la province et la ville. Transportée au Musée, elle est classée et cataloguée en 1873 par Alfred Becquet.<sup>43</sup> Cette riche collection présente un intérêt historique et patrimonial, comprenant une centaine d'éditions des XVIIe et XVIIIe siècles.

### **Dons et legs d'imprimés.**

Les accroissements de la bibliothèque ne se limitent pas aux acquisitions onéreuses, mais sont aussi la conséquence de dons de particuliers. Signe tangible de l'immédiate importance prise par la Société archéologique de Namur, ces donations et legs enrichissent sa bibliothèque et son musée beaucoup plus régulièrement que la bibliothèque communale. Durant tout le XIXe siècle, les accroissements de celle-ci consistent surtout en envois du gouvernement et d'autres autorités, autrement dit en publications officielles. Les dons de particuliers sont plutôt rares. Citons au passage et pour la forme la remise en 1859 de deux ouvrages par le linguiste N. Chavée, comme don d'auteur, et de trois ouvrages donnés par Mr. Namèche, conseiller communal.<sup>44</sup> Un autre exemple éloquent : en 1860, les bibliothécaires et conservateurs d'autres bibliothèques, tels Louis Alvin pour la Bibliothèque royale de Belgique et le baron de Saint-Genois pour l'université de Gand, adressent des catalogues de leurs fonds à la Société archéologique, non à la bibliothèque de la ville.<sup>45</sup>

Les dons à la Société archéologique commencent eux aussi dès sa création. En 1846, l'archiviste Jules Borgnet, secrétaire de la Société de 1845 à 1872, offre une collection de 630 placards imprimés à Namur entre 1734 et 1794, puis quelque temps plus tard, réparant une omission, un édit politique de la ville de Namur imprimé en 1687 et enfin 77 placards des XVIIe et XVIIIe siècles, le tout en quelques mois.<sup>46</sup> L'armurier Gonot donne un *Parvus catechismus* de Petrus Canisius imprimé à Namur, tandis que le baron Paul-André de Crassier (1808-1864) remet une *Instruction pour la confrérie du Sacré Cœur de Jésus fondée à Namur en 1702*, Namur, Hinne, 1750.<sup>47</sup> En 1847, J. Dejardin à Liège enrichit encore la collection d'édits et ordonnances en remettant à la Société un ensemble de 220 placards de Namur de 1750 à 1794.<sup>48</sup> Il convient également de mentionner en 1847 la remise par le baron Goswin-Joseph-Augustin de Stassart (1780-1854), issu d'une famille namuroise et ancien gouverneur de la province (1830-1834), d'un exemplaire de la septième édition de ses célèbres *Fables*, Paris, Paulin, 1847.<sup>49</sup> Le baron de Stassart est très connu pour avoir inondé les bibliothèques de Belgique de ses envois d'auteur et de toutes les éditions de ses *Fables* parues de son vivant.

En 1848, Louis Haut offre *L'Echo des sages ou le Language de la Vérité*, Namur, G.J. Leclercq, 1795 ; Mr. Le Pitteurs un exemplaire des *Délices du país de Liège*, Liège, 1738-1744, de Pierre-Lambert Saumery, ouvrage topographique qui recouvre en partie la province

<sup>42</sup> Rapport de la SAN pour 1874, p. 296.

<sup>43</sup> ASAN, XII, 1872-1873, p. 514 ; rapport de la SAN pour 1873, p. 279-280.

<sup>44</sup> Rapport de la SAN pour 1859, p. 132.

<sup>45</sup> Rapport de la SAN pour 1860, p. 144.

<sup>46</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 14, 76, 103.

<sup>47</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 84, 121.

<sup>48</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 152.

<sup>49</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 336.

de Namur. En 1849, le baron Jules Baré (1817-1884), conseiller provincial, remet un *Mémoire contenant les principaux points et articles de la constitution... du pays & comté de Namur*, Namur, F.J. Lafontaine, 1791, Paul Wilbrant les *Méditations de Saint Bonaventure*, Namur, Pierre Hinne, 1718.<sup>50</sup> En 1851, six éditions namuroises sont le résultat d'un don de Félix Kinet.<sup>51</sup> En 1856, le bibliophile et bibliographe liégeois Ulysse Capitaine (1828-1871), qui s'est intéressé à l'édition à Namur et a publié sur le sujet, remet un paquet de placards et un ensemble d'éditions namuroises.<sup>52</sup>

Les dons sont quelquefois influencés par les goûts personnels des donateurs ou leurs activités professionnelles. Le comte Alfred de Limminghe (1834-1861), par exemple, donne par préférence des ouvrages de botanique, d'art et d'archéologie : en 1854, les *Annales archéologiques* de Cahier et Martin et une *Histoire de la peinture sur verre* d'Edmond Lévy, illustrée par Jean-Baptiste Capronnier ; en 1856, les *Annales archéologiques* d'Adolphe-Napoléon Didron ; en 1857, *Le Moyen Age et la Renaissance*, Paris, 1848-1851, édité par Paul Lacroix et illustré par Ferdinand Seré ; en 1858, la *Flore mycologique de Gentinnes*, composée par Alfred de Limminghe, en fait son premier ouvrage de botanique publié par lui chez F.J. Douxfils à Namur en 1857 et offert à la Société au titre d'hommage.<sup>53</sup> Les relations personnelles entre savants jouent aussi. Renier Chalon, qui connaît bien l'archiviste Borgnet, donne à la Société archéologique un ensemble de monnaies anciennes et médailles modernes, puis une collection de tirés à part de ses publications.<sup>54</sup>

En 1858, les registres et rapports enregistrent le don d'un ancien motif de droit par le comte Amédée de Beaufort (1806-1858), tandis que Mr. Limelette offre un atlas de Frederik de Wit, *Germania inferior*, et Mr. Woyard un *Abrégé de la vie de saint Materne, apôtre de Namur*.<sup>55</sup> En 1859, Mr. J. Wautlet, vice-président de la Société archéologique, remet à celle-ci le *Recueil historique, généalogique, chronologique et nobiliaire des maisons et familles illustres et nobles des Pays-Bas*, Bruxelles, 1826, de C. de Francquen, tandis que Guillaume Nypels lui donne un exemplaire de la *Jurisprudence des Pays-Bas autrichiens* de Rémi-Albert Du Laury, jurisprudence incluant le Namurois.<sup>56</sup> En 1860, le rapport enregistre le don par le chanoine Gengler des premières livraisons des *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*.<sup>57</sup> En 1862, Mr. Zoude-Gillain fait présent d'un recueil factice intitulé *Antiquités* contenant des imprimés et des pièces manuscrites, tandis qu'Albert d'Otreppe de Bouvette (1785-1875), conseiller à la cour d'appel de Liège et premier président et mécène de l'Institut archéologique liégeois, se souvient de son lieu de naissance et des origines namuroises de sa famille en donnant à la Société archéologique une édition du *Grand vocabulaire français*, Paris, Panckoucke, 1767-1774, soit une série de 30 volumes in-quarto.<sup>58</sup> En 1864, le baron de Pitteurs de Budingen offre un exemplaire des *Chansons de Namur pour la victoire eue contre les François, à Saint-Hubert d'Ardenne*, par Jean Lemaire des Belges, éditée à Anvers en 1507, une reproduction photolithographique en 6 feuillets in-quarto éditée à Bruxelles chez G.A. Van Trigt d'après le seul exemplaire connu d'un post-incunable appartenant à l'époque

<sup>50</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 313, 315, 425, 547.

<sup>51</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 884-890.

<sup>52</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 5.062-5.068.

<sup>53</sup> Rapport de la SAN pour 1854, p. 69 ; pour 1856, p. 97 ; pour 1857, p. 104 ; pour 1859, p. 131 ; c'est l'exemplaire mentionné par Doyen, n° 2437.

<sup>54</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 2.030-2.033, 3.064.

<sup>55</sup> Rapport de la SAN pour 1858, p. 114 ; *Dons et achats*, 1846-1863, n° 5.757.

<sup>56</sup> Rapport de la SAN pour 1859, p. 130-131.

<sup>57</sup> Rapport de la SAN pour 1860, p. 143.

<sup>58</sup> Rapport de la SAN pour 1862, p. 164.

au duc d'Arenberg.<sup>59</sup> Mme veuve Ferdinand Barbier remet à la Société divers ouvrages de la bibliothèque de son défunt mari : un dictionnaire universel de médecine, des œuvres chirurgicales d'Ambroise Paré, Paris, J. Dupuys, 1582, éditées en latin par Jacques Guillemeau, un traité de Joannes Schenck von Grafenberg, un traité de botanique de Rembertus Dodonaeus, *Stirpium historia*, édité à Anvers par l'Officina Plantiniana en 1616, ainsi que des *Animadversiones medicae theoretico-practicae* de Joannes Broen.<sup>60</sup> En 1867, le rapport enregistre le don par Guillaume Nypels de dix brochures relatives à la Révolution brabançonne et celui par Adolphe Borgnet (1804-1875) de plusieurs collections de journaux du XVIIIe siècle : 25 volumes de l'*Esprit des gazettes* (1781 à 1792), 21 volumes du *Journal général de l'Europe* (1787-1790), le *Journal de Bruxelles* de 1796 et le *Journal historique et littéraire* des années 1793-1794. Auguste Le Catte fait don de divers ouvrages historiques et littéraires, manuscrits et imprimés.<sup>61</sup>

Nicolas Hauzeur (†1872), sociétaire, se distingue à Namur comme historien et archéologue, publiant dans les *Annales* de la Société et lui procurant pièces archéologiques et monnaies trouvées lors de fouilles. En 1871, le rapport enregistre le don par Hauzeur de *Carmelus triumphans* par Herman de Sainte-Barbe, édition liégeoise de 1688, puis d'un imprimé de Dinant de 1734, *La Vie pure et sainte*.<sup>62</sup> En 1885, Jules Petyt de Thozée (1828-1912), consul général de Belgique aux Indes britanniques, donne une *Dissertatio inauguralis juridica* écrite par Léopold-Prosper Bernard, un Dinantais, présentée à l'université de Liège et publiée à Liège chez Collardin en 1819.<sup>63</sup> En 1893, Mr. Mahieu confie à la Société une farde contenant des proclamations et circulaires datant de l'empire français.<sup>64</sup> En 1895, un tarif des droits d'entrée, de sortie et de transit dans le duché de Luxembourg et le comté de Chiny est donné par J. Louette.<sup>65</sup> En 1897, Auguste de Koninck donne un ouvrage du général de Howen (1774-1848) en poste à Namur sous le régime hollandais, sa *Relation d'un voyage en Espagne, dans les années 1811, 1812, 1813, 1814*, imprimé à Namur chez Dieudonné Gérard, en 1818.<sup>66</sup> En 1898, le docteur Guilmot remet différents documents imprimés et manuscrits relatifs au siège de Namur de 1695.<sup>67</sup> D'autres dons sont effectués au fil du siècle par le chanoine J. Courtoy, l'avocat Marchot, le notaire Buydens, N. de Thommaz de la Bossière, le vicomte d'Elzée et bien d'autres.

Les membres de la Société archéologique s'efforcent également d'entretenir une autre forme de mécénat, plus discrète mais très efficace, en offrant leur entremise auprès d'autres sociétés savantes. Tel est le cas du comte de Robiano, auquel la Société archéologique doit de recevoir par échange de nombreux périodiques et ouvrages provenant de sociétés savantes étrangères, en particulier allemandes.<sup>68</sup> Les auteurs prennent aussi l'habitude d'offrir leurs œuvres à la Société, livre ou tiré à part, quelquefois tiré sur papier de couleur à l'intention d'amis proches ou de sociétés. Ainsi fait l'historien Adolphe Borgnet en remettant à la Société archéologique sa *Lettre à Mr. le baron de Reiffenberg... par Bonaventure Pimpurniaux, membre de la Société du Casino de Namur et de nulle autre société savante*, Liège, Redouté, 1846, un savoureux pamphlet adressé à Reiffenberg, conservateur de la Bibliothèque royale de

<sup>59</sup> Rapport de la SAN pour 1864, p. 188.

<sup>60</sup> Rapport de la SAN pour 1865, p. 196 ; *Dons et achats*, 1864-1913, n° 7.216-7.220.

<sup>61</sup> Rapport de la SAN pour 1867, p. 215.

<sup>62</sup> Rapport de la SAN pour 1871, p. 256 et 260-264.

<sup>63</sup> Rapport de la SAN pour 1885, p. 464.

<sup>64</sup> Rapport de la SAN pour 1893, p. 583.

<sup>65</sup> Rapport de la SAN pour 1895, p. 610.

<sup>66</sup> Rapport de la SAN pour 1897, p. 652.

<sup>67</sup> Rapport de la SAN pour 1898, p. 669-670.

<sup>68</sup> Rapport de la SAN pour 1854, p. 70 ; pour 1855, p. 82-83 ; et *passim*.

Belgique ; l'exemplaire est en outre tiré sur papier jonquille, les papiers de couleur étant très utilisés à l'époque romantique afin de distinguer amis proches et réseaux d'érudits.<sup>69</sup>

De nombreux particuliers, on l'a vu précédemment, font don d'ouvrages modernes. Dans cette dernière catégorie, il y a lieu de mettre en exergue les initiatives de certains éditeurs. Adolphe Wesmael-Legros (1808-1877), membre de la Société archéologique et par ailleurs son imprimeur, offre un exemplaire de ses différentes publications, dont plusieurs ouvrages liturgiques, des livres scolaires et ses publications primées aux expositions industrielles en Belgique et à Paris. Cette tradition sera poursuivie par son fils et successeur Adolphe Wesmael-Charlier (1840-1906). En 1879, par exemple, il remet à la Société pas moins de 46 volumes édités par ses soins et il fait de même les autres années.<sup>70</sup> Aussi ces dons forment-ils peu à peu une collection de premier intérêt aujourd'hui pour l'histoire de l'édition à Namur au XIXe siècle et l'histoire de l'enseignement.

Certains accroissements sont le résultat de legs portant quelquefois sur une bibliothèque entière. En 1868, la Société archéologique entre en possession du legs effectué par Victor Pirson (1809-1867), sociétaire, ancien gouverneur de la province de 1848 à 1851, directeur de la Banque nationale de Belgique de 1851 à 1863. Cet acte de mécénat comprend toute sa bibliothèque, ainsi que sa collection d'œuvres d'art, ses tableaux, son médaillier, ainsi qu'une somme de 4.000 francs destinée à un prix quinquennal pour l'auteur du meilleur ouvrage sur l'histoire de la province de Namur.<sup>71</sup>

En 1883, le legs Aimé de Robaulx de Soumoy (1808-1881), ancien auditeur militaire et membre de la Société, devient effectif et enrichit les collections de livres de droit, d'histoire et de littérature, dont plusieurs manuscrits et imprimés provenant d'institutions de l'Ancien Régime. Ferdinand de Robaulx (1823-1883), frère du défunt et son exécuteur testamentaire, avait souhaité jouir de l'usufruit de cette bibliothèque jusqu'à son propre décès. Une liste des livres, 312 numéros ou environ 1.200 à 1.500 volumes, est publiée dans le rapport de la Société.<sup>72</sup>

De telles donations et legs ont fortement influencé la constitution des collections anciennes conservées à la Société archéologique de Namur, en particulier ce fonds important de la bibliothèque qu'est la *Bibliographie namuroise*, une initiative de Jules Borgnet, qui souhaitait reconstituer tout un pan de l'histoire littéraire en réunissant les éditions anciennes, journaux, pamphlets et placards publiés dans le Namurois ainsi que les œuvres d'auteurs locaux éditées ailleurs. Il a d'ailleurs lui-même publié quelques contributions d'histoire du livre.<sup>73</sup> Ce fonds

<sup>69</sup> *Dons et achats*, 1846-1863, n° 4 ; C. Sorgeloos, « Réseaux de bibliophiles et d'érudits à l'époque romantique : les exemplaires d'auteur, tirés à part et papiers de couleur distribués par Frédéric Hennebert à Tournai », *Le livre & l'estampe*, XXXIX, 2003, n° 160, p. 133-215.

<sup>70</sup> ASAN, V, 1857-1858, p. 221-222 ; rapport de la SAN pour 1857, p. 104 ; pour 1879, p. 360-361 ; pour 1880, p. 377 ; pour 1881, p. 410-411, etc ; A.-M. Goffin, « L'inventaire d'une imprimerie-librairie namuroise en 1795. La séparation Stapleaux-Legros », *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 60, 1989, p. 97-108 ; J. Monvoisin, « L'essor d'une maison d'édition namuroise : Wesmael (1795-1840) », *ibidem*, p. 109-120.

<sup>71</sup> Rapport de la SAN pour 1867, p. 209-210 ; pour 1868, p. 218.

<sup>72</sup> Rapport de la SAN pour 1883, p. 430 et 436-447.

<sup>73</sup> J. Borgnet, « Une impression dinantaise », *Bulletin du Bibliophile belge*, 3, 1846, p. 126-132 [sur la campagne de 1815] ; Idem, « Recherches sur les imprimeurs de Namur », *Ibidem*, 6, 1850, p. 429-455 ; Idem, « Lettre du P. de Marne sur un passage de son 'Histoire du comté de Namur' », *Ibidem*, 7, 1850, p. 453-458 ; Idem, « Note sur la librairie namuroise au dix-huitième siècle », *Ibidem*, 8, 1851, p. 396-398 ; Idem, « Nouvelles recherches sur les imprimeurs de Namur », *Ibidem*, 9, 1852, p. 289-295 ; Idem, « La librairie de la collégiale de Notre-Dame de Namur aux XVe et XVIe siècles », *Ibidem*, 10, 1854, p. 163-168.

sera enrichi très régulièrement et connaîtra un début de classement et d'inventaire par l'abbé Doyen (1825-1903).<sup>74</sup> A terme, ce fonds portera son nom.

### **Dons de manuscrits, de cartes et plans, de dessins, d'estampes et de photographies.**

La Société s'enrichit aussi de manuscrits anciens et modernes. En 1857, le chanoine Hauzeur fait don d'un évangélaire manuscrit du XVe siècle provenant de l'abbaye Saint-Gérard de Brogne, Edouard Anciaux des privilèges de Mettet, Scry et Thozée, le baron Jules de Baré d'un recueil des chartes des métiers de Namur de 1775.<sup>75</sup> En 1858, le baron J. de Saint-Genois offre une relation du siège de Namur de 1695.<sup>76</sup> Cette même année, la Société procède par échange. Elle reçoit du notaire Buydens un *Essai sur l'histoire de Namur*, manuscrit de 1740, en échange de trois volumes des *Annales de la Société archéologique*. En 1859, Jules Pety-de Rosen<sup>77</sup> fait don des *Constitutiones monasticae ad usum abbatiae Walciodorensis*, un manuscrit du XVIIIe siècle, tandis que le baron Adrien Marbaix remet à la Société un recueil de *Commentaires sur la coutume de Liège*, manuscrit du XVIIe siècle.<sup>78</sup> En 1861, la comtesse Cornet de Ways-Ruart fait présent d'un beau livre d'heures manuscrit du XVe siècle.<sup>79</sup> En 1866, Mr. Roland-Marchot offre un manuscrit reprenant les chartes des corps de métiers de Namur.<sup>80</sup> En 1872, la Société s'enrichit d'un manuscrit et d'un registre de l'abbaye de Floreffe, dons de Mr. Joly, ancien commissaire d'arrondissement, de copies de titres anciens provenant d'Oret, dons de Mr. Delvaux, d'un registre contenant le protocole des séances des représentant du peuple souverain de Namur en 1792, d'un règlement pour la régence de Namur, don de J.B. Brabant fils, et d'une farde relative à l'écolâtrie de Namur, don du docteur Gorissen.<sup>81</sup> En 1876, l'avocat liégeois Crombet donne à la ville de Namur, mais à charge de les déposer au Musée archéologique, les documents manuscrits hérités de son grand-père, Pierre-Philippe Crombet, ancien bibliothécaire du département de Sambre-et-Meuse, relatifs à l'administration de la ville de Namur sous le régime français.<sup>82</sup>

Le fonds des manuscrits s'enrichit en 1877 d'un livre d'heures du XVe siècle légué par Joseph Grandgagnage (1797-1877), président de la cour d'appel de Liège, mais d'origine namuroise.<sup>83</sup> En 1880, Alexandre Capelle fait don de documents relatifs aux abbayes de Salzinnes et du Val-Saint-Georges.<sup>84</sup> En 1885, la comtesse Thierry de Limburg-Stirum donne une pièce de vers manuscrite de 1780 adressée à Albert-Louis de Lichtervelde, évêque de Namur de 1780 à 1796.<sup>85</sup> En 1888, la famille Angelroth remet à la Société un manuscrit de 1740 sur les événements survenus à Namur, Mr. Closset un mémoire manuscrit concernant les familles Zuniga et de Barbençon.<sup>86</sup> En 1890, un registre de Pierre-Lambert Hinne relatif à la

<sup>74</sup> Rapport de la SAN pour 1879, p. 354 ; pour 1880, p. 370 ; C. Vael, « Le fonds ancien (1501-1800) », in : *Art et bibliothèque*, p. 21-24.

<sup>75</sup> ASAN, V, 1857-1858, p. 220-221 ; rapport de la SAN pour 1857, p. 104.

<sup>76</sup> Rapport de la SAN pour 1858, p. 114.

<sup>77</sup> Le même que Jules Petyt de Thozée (1828-1912) cité plus haut. Né Jules Petit, à Neufchâteau, il s'est appelé Petit-de Rosen à la suite de son mariage avec Florentine, baronne de Rosen, de Dilsen et du Saint-Empire, puis s'est nommé Petit de Rosen, Petyt de Thozée et enfin Pety de Thozée par jugement du tribunal de première instance de Dinant du 29 novembre 1856, du nom du fief de Thozée, jadis possédé par sa famille.

<sup>78</sup> Rapport de la SAN pour 1859, p. 131

<sup>79</sup> J. Borgnet, « Livre d'heures du XVe siècle », ASAN, 7, 1861-1862, p. 232 ; rapport de la SAN pour 1861, p. 155.

<sup>80</sup> Rapport de la SAN pour 1866, p. 208.

<sup>81</sup> Rapport de la SAN pour 1872, p. 275 ; rapport de la SAN pour 1873, p. 275-276.

<sup>82</sup> M. Gilles, « La Bibliothèque publique de Namur », p. 115 ; rapport de la SAN pour 1876, p. 314.

<sup>83</sup> Rapport de la SAN pour 1877, p. 334.

<sup>84</sup> Rapport de la SAN pour 1880, p. 376-377.

<sup>85</sup> Rapport de la SAN pour 1885, p. 462.

<sup>86</sup> Rapport de la SAN pour 1888, p. 501.

cathédrale de Namur est remis par la famille de Charles Montigny.<sup>87</sup> En 1892, une liste des exécutions à Namur de 1744 à 1825 est le résultat d'un don de Mr. Barbier, de Liège.<sup>88</sup> Quant à Mlle Maloteau à Isnes-les-Dames, elle offre en 1896 la généalogie de sa famille, manuscrit de 1700 orné de dessins à la plume.<sup>89</sup>

Parmi d'autres objets rangés parmi les manuscrits, on peut également signaler le don d'un herbier comprenant des plantes recueillies dans le Namurois, libéralité effectuée en 1870 par Jean Chalon (1846-1921), botaniste d'origine montoise mais Namurois d'adoption.<sup>90</sup>

Par ailleurs, les achats ou dons de collections entières incluent bien souvent d'autres documents que des imprimés. Tel est le cas de la collection Jules Borgnet, dont les imprimés sont accompagnés de manuscrits, cartes, plans et dessins, archives et documents divers relatifs à l'histoire du Namurois, ainsi que de ce qu'il est convenu d'appeler des « notes d'érudit », soit des extraits d'archives et documents.

Enfin, certains documents manuscrits ont quitté la Société archéologique au XIXe siècle. Les actes du XIIIe au XVIe siècle sont donnés par la Société aux archives de l'Etat à Namur en 1874 afin de leur assurer une meilleure conservation et de les rendre plus facilement accessibles aux chercheurs.<sup>91</sup>

Depuis le XIXe siècle, les manuscrits ont été inventoriés par Paul Faider et ses collaborateurs namurois : le catalogue en est publié en 1934.<sup>92</sup> Les manuscrits médiévaux conservés à Namur sont aujourd'hui inventoriés et décrits sur le site du Centre international de Codicologie.<sup>93</sup>

Namur ayant été une place forte importante, cartes, plans et vues du Namurois, de la ville et de la citadelle de Namur, manuscrits ou gravés, ont également contribué à enrichir la bibliothèque et le musée grâce à des acquisitions onéreuses ou par le biais de dons et legs. En 1854, déjà, la Société fait l'acquisition d'un « grand plan colorié du siège de Namur en 1695 » et des dernières feuilles de la carte de la province de Namur éditées par l'Etablissement géographique de Philippe Vandermaelen à Bruxelles.<sup>94</sup> En 1859, Joseph Dujardin fait don d'un plan d'une partie du château de Namur en 1806.<sup>95</sup> En 1860, le lieutenant du génie Piron offre un plan manuscrit de Namur datant du début du XVIIIe siècle.<sup>96</sup> Le rapport de la Société archéologique pour 1867 enregistre un don d'Adolphe Borgnet, soit un grand plan des attaques des troupes brabançonnnes en 1790.<sup>97</sup> En 1868, plusieurs plans manuscrits de monuments du Namurois sont offerts par MM. Alfred Becquet, Lambotte-Anciaux et Luffin.<sup>98</sup> Le rapport de 1871 enregistre le don par Alfred Becquet d'une *Carte du théâtre de la guerre aux Pays-Bas* de 1790, par de Bouge, de soixante plans et vues de Namur par J.

<sup>87</sup> Rapport de la SAN pour 1890, p. 534.

<sup>88</sup> Rapport de la SAN pour 1892, p. 561.

<sup>89</sup> Rapport de la SAN pour 1896, p. 628.

<sup>90</sup> Rapport de la SAN pour 1871, p. 256 ; *Dons et achats*, 1864-1913, n° 12.196.

<sup>91</sup> Rapport de la SAN pour 1874, p. 291-292.

<sup>92</sup> P. Faider, F. Courtoy, E. Voosen, J. Schmitz, H. Moretus-Plantin, *Catalogue des manuscrits conservés à Namur (Musée archéologique, Evêché, Grand Séminaire, Museum Artium S.J., etc.)*, Gembloux, 1934 (Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de Belgique, 1).

<sup>93</sup> [www.cicweb.be](http://www.cicweb.be).

<sup>94</sup> Rapport de la SAN pour 1854, p. 69.

<sup>95</sup> Rapport de la SAN pour 1859, p. 131.

<sup>96</sup> Rapport de la SAN pour 1860, p. 144.

<sup>97</sup> Rapport de la SAN pour 1867, p. 215.

<sup>98</sup> Rapport de la SAN pour 1868, p. 229.

Lagrange et d'un plan du siège de Namur en 1692.<sup>99</sup> En 1874, le chanoine Grosjean (†1877) donne un plan du cimetière de Flavion, tandis qu'Alexandre Capelle remet le plan d'une tombe de la Pierre du Diable et deux gravures représentant saint Materne.<sup>100</sup> Un enrichissement important survient en 1896 par acquisition de toute une collection de cartes et plans depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, comprenant notamment : une carte de la *Gallia Belgica* extraite de l'*Itinerarium per nonnullas Galliae Belgicae partes* d'Ortelius et Jean Vivien, Anvers, Plantin, 1584, un grand plan de la ville et de la citadelle de Namur, dessin signé J.C. Schutz en 1727, et d'autres documents extraits de Braun et Hohenberg au XVI<sup>e</sup> siècle. D'autres cartes et plans encore acquis à cette date ont été réalisés par Nicolas Visscher au XVII<sup>e</sup>, d'autres, plus récentes, concernent la période hollandaise, un enrichissement auquel a contribué Alfred Becquet.<sup>101</sup>

La Société archéologique s'enrichit en outre d'estampes et de dessins. En 1858, par exemple, le curé Descamp offre à la Société une vue de Namur au XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>102</sup> Point n'est besoin de citer toutes les donations de pièces remarquables, mais on distinguera toutefois les dessins, lavis et aquarelles exécutés par le général de Howen, qui a su restituer avec talent les aspects de la province de Namur et de la vallée de la Meuse sous la période hollandaise.<sup>103</sup> On mettra pareillement en exergue les caricatures de l'architecte du Roi Alphonse Balat (1818-1895), membre fondateur de la Société archéologique, réalisées dans les années 1840 et entrées dans les collections de la Société en 1911,<sup>104</sup> ainsi que les nombreux documents iconographiques collectés par l'archiviste Jules Borgnet. Certains donateurs sont célèbres. Ainsi Félicien Rops offre-t-il en 1858 un tableau représentant la victoire de David sur Goliath et 68 de ses lithographies. Il remet en outre à la Société archéologique l'*Almanach crocodilien pour l'année bissextile, mais néanmoins de grâce 1856*, [Bruxelles, 1855], dédié aux étudiants belges et illustré dans le texte par ses soins avec le talent qu'on lui connaît.<sup>105</sup>

Les membres de la Société archéologique sont aussi conscients de l'apport des nouvelles techniques, en particulier de ce que peut procurer la photographie à l'histoire des villes et des paysages ainsi qu'à l'archéologie et à l'histoire de l'art. Les collections de la Société s'enrichissent dès lors de photographies, dont on trouve également trace dans les rapports.<sup>106</sup> Les photographies prises par Armand Dandoy (1834-1898), en particulier, sont léguées à la Société en 1912 par la veuve de l'artiste, Charlotte De Coster, sœur de l'écrivain, mais d'autres, du même artiste, représentant des sites et monuments du Namurois, avaient déjà été données à la Société archéologique par la province de Namur plusieurs années auparavant.<sup>107</sup> A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la collection d'estampes, de plans, de cartes et vues constituée par

<sup>99</sup> Rapport de la SAN pour 1871, pp. 262-263.

<sup>100</sup> Rapport de la SAN pour 1874, p. 295.

<sup>101</sup> Rapport de la SAN pour 1896, p. 627-628.

<sup>102</sup> Rapport de la SAN pour 1858, p. 114.

<sup>103</sup> N. Bastin, J. Dulière, *Namur et sa province dans l'œuvre du général de Howen (1817-1830)*, Liège, 1983, p. 23 ; R.J.A. Te Rijdt, G. Th.M. Lemmens, *Een generaal tekent Nederland : biografie en catalogus van het Nederlandse werk van Otto Howen (1774-1848)*, La Haye, 1991.

<sup>104</sup> J. Toussaint, « Alphonse Balat (1818-1895), caricaturiste », *ASAN*, 69, 1995, p. 317-394.

<sup>105</sup> Rapport de la SAN pour 1858, p. 113-114 ; *Dons et achats*, 1846-1863, n° 5690.

<sup>106</sup> Notamment : rapport de la SAN pour 1866, p. 207, photographies d'Hastières et de Ciney, don de Nicolas Hauzeur ; rapport de la SAN pour 1894, p. 598, photographie de la cathédrale de Namur en cours de restauration en 1889, don de M. Adrien Oger (1871-1957).

<sup>107</sup> Rapport de la SAN pour 1871, p. 257-258, et pour 1873, p. 286 ; P.P. Dupont, *Un demi-siècle de photographie à Namur*, Bruxelles, 1986, p. 21-48 ; L. Hiernaux, « Les photographies », in : *Art et bibliothèque*, p. 41.

dons et achats est déjà suffisamment riche pour constituer une rubrique séparée dans les rapports sur la situation de la Société.<sup>108</sup>

### **D'autres bibliothèques namuroises et d'autres dons.**

Parmi d'autres bibliothèques namuroises, sans les citer toutes, il faut mentionner celle du collège Notre-Dame de la Paix, bibliothèque des professeurs et bibliothèque des étudiants, qui contribueront plus tard à former la bibliothèque des facultés Notre-Dame de la Paix et la bibliothèque universitaire Moretus Plantin. Au XIXe siècle, cette bibliothèque de collège est constituée par voie d'achats mais aussi de dons de professeurs, d'anciens étudiants ou de leurs parents. Une donation est particulièrement remarquable. En 1861, le comte Eugène de Limminghe (1797-1780) offre au Père Auguste Belynck, professeur de botanique de zoologie et de minéralogie, la collection de son fils Alfred, décédé prématurément en 1861, consacrée principalement aux sciences naturelles.<sup>109</sup> Cette bibliothèque comprend de remarquables et rares livres de botanique, relatifs aux fruits, aux fleurs, aux jardins, qui ont fait l'objet de plusieurs expositions récentes.<sup>110</sup> La bibliothèque fondée par le Père Henri Moretus-Plantin (1878-1957), le Museum Artium Provinciae Belgicae S.J., bénéficie de dons et de mécénat, par le biais de la famille Moretus-Plantin tout d'abord, qui contribue à ériger un nouveau bâtiment, puis par la création en 1950 de l'a.s.b.l. Institut Moretus Plantin.<sup>111</sup> Depuis la création d'une Réserve précieuse au sein de la bibliothèque universitaire Moretus Plantin, dons et legs n'ont cessé de contribuer à l'enrichissement du patrimoine par le biais de documents imprimés, manuscrits ou iconographiques.

La bibliothèque du Séminaire épiscopal reconstitué au XIXe siècle s'enrichit elle aussi par le biais de dons et legs de livres, archives et documents, tout particulièrement de la part des évêques de Namur et d'ecclésiastiques : depuis Mgr. Charles-François-Joseph Pisani de la Gaude (†1826) qui donne sa bibliothèque privée, riche de 3.000 volumes, jusqu'aux évêques Thomas-Louis Heylen (†1941), André-Marie Charue (†1977) et Robert-Joseph Mathen (†1997). La bibliothèque du chanoine Gérard Bernard (†1973) a également été versée dans celle du Séminaire.<sup>112</sup>

Des dons se sont orientés vers le dépôt des Archives de l'Etat à Namur et sa bibliothèque. C'est là qu'a abouti une partie de la bibliothèque du Conseil de Namur au XIXe siècle, enrichie de quelques dons privés, tandis que d'autres livres provenant du Conseil sont

<sup>108</sup> Rapport de la SAN pour 1900, p. 712-713.

<sup>109</sup> G. Biard, « La bibliothèque universitaire Moretus Plantin », in : *Bibliothèques namuroises*, p. 181-199, en particulier 196-197 ; F. Crépin, « Limminghe (Comte Alfred-Marie-Antoine de) », *Biographie nationale*, XII, 1892-1893, col. 206-208.

<sup>110</sup> A.M. Bogaert-Damin, J.A. Piron, *Livres de fleurs du XVIe au XXe siècle dans les collections de la bibliothèque universitaire Moretus Plantin*, Namur, 1984 ; Idem, *Livres de fruits du XVIe au XXe siècle dans les collections de la bibliothèque universitaire Moretus Plantin*, Namur, 1992 ; Idem, *Images de jardins du XVIe au XXe siècle dans les collections de la Bibliothèque universitaire Moretus Plantin*, Namur, 1996 ; Idem, *Livres d'animaux du XVIe au XXe siècle dans les collections de la bibliothèque universitaire Moretus Plantin*, Namur, 1997 ; J.L. De Sloover, A.M. Bogaert-Damin, *Les muscinées du XVIe au XIXe siècle dans les collections de la Bibliothèque universitaire Moretus Plantin*, Namur, 1999 ; A.M. Bogaert-Damin, *Modèles botaniques et flores d'Europe au XIXe siècle dans les collections de la Bibliothèque universitaire Moretus Plantin*, Namur, 2007 (Bibliothèque universitaire Moretus Plantin, Publications, 2, 3, 5, 7, 8, 12).

<sup>111</sup> J. Van Ooteghem, « Moretus Plantin (Henri) », *Biographie Nationale*, XXXVII, Bruxelles, 1971-1972, col. 602-605 ; G. Biart « La bibliothèque universitaire Moretus Plantin », in : *Bibliothèques namuroises*, p. 185-188.

<sup>112</sup> Th. Pisvin, « La bibliothèque du Grand Séminaire de Namur », in : *Bibliothèques namuroises*, p. 227-232.

conservés au tribunal de première instance.<sup>113</sup> On mentionnera également la collection Borgnet et Golenvaux, contenant quelques milliers de pièces imprimées du XVIe au XXe siècle.<sup>114</sup> Ces documents sont très divers : pamphlets, édits et ordonnances, pièces de circonstances comme des odes et épîtres, numéros de journaux de l’Ancien Régime, tirés à part, etc. L’inventaire de cette collection ne mentionne pas moins de 5.169 numéros. Cet ensemble d’imprimés peu connu a été donné en 1949 aux Archives de l’Etat par les héritiers du bourgmestre de Namur Fernand Golenvaux (1866-1931), également député de 1914 à 1929 puis sénateur. C’est ce qui explique la présence dans sa collection d’un grand nombre de documents relatifs au Namurois : pamphlets, procès-verbaux, décrets, lettres pastorales, proclamations, affiches, discours, règlements scolaires, prospectus, faire-part, et autres pièces. Une partie de la collection Golenvaux provenait d’Adolphe Borgnet, professeur d’histoire à l’université de Liège et frère de l’archiviste Jules.<sup>115</sup> La carrière académique d’Adolphe Borgnet explique la nature historique et plus éclectique des pièces rassemblées par ce juriste et historien, auteur notamment d’une *Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle*. Il rassemblait de façon thématique ses pamphlets et pièces diverses dans des portefeuilles cartonnés portant son ex-libris. La collection Adolphe Borgnet comporte beaucoup de pamphlets datant de la Révolution Brabançonne, mais pas seulement. On y retrouve aussi, toutes périodes confondues, des écrits de circonstance, des oraisons funèbres, poèmes, chansons, mandements, journaux, prospectus, programmes de théâtre, ou encore des catalogues de ventes tel le très rare *Catalogue des diamants tant brillants que Roses, rubis, émeraudes et perles faisant partie des bijoux* de l’archiduchesse Marie-Elisabeth, vendus à Bruxelles le 18 juillet 1742, le traité *De Begginarum* d’Erycius Puteanus, Louvain, 1630, ou encore ce discours prononcé par François Richardot, évêque d’Arras, au Concile de Trente, Anvers, Silvius, 1563, le plus ancien document de la collection.

En 1950, la Commission médicale provinciale de Namur cède aux archives de l’Etat sa très riche bibliothèque composée de 18 mètres de livres médicaux publiés entre 1836 et 1939. Au XIXe et au début du XXe siècle, il s’agit d’une bibliothèque de travail, essentiellement documentaire et professionnelle, mais cet ensemble représente aujourd’hui un incomparable fonds de livres et périodiques anciens, un patrimoine scientifique abordant tous les aspects de l’histoire de la médecine et de l’hygiène publique.<sup>116</sup>

Dans le Namurois, enfin, l’abbaye de Maredsous est fondée en 1872 et une bibliothèque d’étude et de réflexion y est rapidement créée, comprenant imprimés et manuscrits.<sup>117</sup> Elle accueille notamment en 1886 quelque 2.000 imprimés acquis de l’ancien séminaire anglais de Bruges, puis en 1924, après convention, quelque 2.500 imprimés anciens venant de la Société archéologique de Namur. Parmi ces imprimés anciens, des livres proviennent des anciennes institutions ecclésiastiques du Namurois, dont les abbayes de Saint-Hubert, de Floreffe et de

<sup>113</sup> Th. Pisvin, « La bibliothèque du conseil provincial de Namur à la fin de l’Ancien Régime », p. 427-458 ; F. Jacquet-Ladrier, « La bibliothèque des Archives de l’Etat à Namur », in : *Bibliothèques namuroises*, p. 217 et note 37 : un inventaire des livres anciens, dressé en 1991 par M. Majeros, répertoriait 245 titres de 1554 à 1788.

<sup>114</sup> F. Jacquet-Ladrier, *Répertoire de la collection d’imprimés réunie par A. Borgnet et F. Golenvaux (XVIe-XXe siècles)*, Bruxelles, 1989, 2 vol. (*Archives de l’Etat à Namur. Inventaires*, 49), en particulier I, « Introduction », p. 5-11.

<sup>115</sup> B. Linnig, *Nouvelle série de bibliothèques et d’ex-libris d’amateurs belges aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles*, Bruxelles, 1910, p. 231-237.

<sup>116</sup> M. Ury, « Aux Archives de l’Etat à Namur : une mine d’or de nature médicale », in : *Bibliothèques namuroises*, p. 219-226.

<sup>117</sup> L. Knapien, *Inventaire descriptif des éditions du XVIe siècle conservées à la Bibliothèque de Maredsous*, Maredsous, 1986, p. i-ii ; Idem, *Catalogue des manuscrits de l’abbaye de Maredsous*, Louvain-Turnhout, 1997, p. xi-xvii (*Bibliotheca Manuscripta Monasteriorum Belgii*, 1) ; Idem, « La bibliothèque de Jacques-Ignace Dohay (†20.IX.1715) », *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 64, 1993, p. 487-525.

Waulsort-Hastière. La bibliothèque de Maredsous accueille elle aussi dons et legs. C'est là qu'aboutissent les livres juridiques de François de Sécus (1760-1836), échus par héritage au comte François de Hemricourt de Grunne (1850-1926), qui en 1893 les cède à la jeune communauté.<sup>118</sup> La bibliothèque s'enrichira d'autres dons encore : du comte Paul de Hemptinne, de Mr. Degrange, d'Arlette Thiernesse, de l'abbé E. Soupart, Dom Ursmer Berlière et Dom Placide de Meester.

### **Conclusions.**

Au XIXe siècle, dons et legs de livres ou de bibliothèques ne s'orientent plus nécessairement vers les communautés religieuses mais se dirigent plus volontiers vers les bibliothèques publiques, comme le montre aussi le cas du Hainaut, applicable à d'autres provinces, avec toutefois les nuances qui s'imposent.<sup>119</sup> Mais contrairement à d'autres régions ou provinces, Namur constitue un cas particulier. Donations et legs se sont rapidement orientés vers une association de droit privé soucieuse de préserver et d'enrichir le patrimoine du Namurois et non vers la bibliothèque publique. Ces accroissements de la bibliothèque de la Société archéologique sont réguliers tout au long du siècle. Les acquisitions onéreuses, dons et legs sont centrés sur le Namurois considéré sous ses aspects les plus divers. Ils se rapportent aussi aux territoires limitrophes comme le Luxembourg ou la principauté de Liège, dont les limites géographiques sous l'Ancien Régime recouvrent une partie de l'actuel Namurois. S'y ajoutent également des livres anciens et modernes plus généraux, acquis par la Société ou à elle donnés car ils ont souvent un rapport avec le Namurois ou les collections rassemblées au Musée archéologique.

Cette politique d'acquisition a été mise en œuvre par des réseaux de mécènes et donateurs, dont beaucoup étaient membres de la Société archéologique. Celle-ci a su drainer le mécénat avec succès et, fait remarquable, pallier les carences temporaires de la bibliothèque de la ville, autrement dit de la puissance publique. A notre connaissance, c'est probablement le seul cas de ce genre en Belgique qui voit une association privée remplacer l'autorité communale dans la gestion et l'enrichissement de collections patrimoniales. On en trouve encore une situation de fait aujourd'hui puisque la Société archéologique, abritée à l'Hôtel de Gaiffier d'Hestroy, siège du Musée provincial des Arts du Namurois, continue depuis 1919 à gérer les manuscrits, imprimés anciens, le riche fonds Doyen et les autres objets acquis au cours des XIXe et XXe siècles. La Société archéologique a ainsi enrichi le patrimoine namurois, donnant une image d'un insigne dynamisme, ancré dans la modernité dès sa création.

---

<sup>118</sup> L. Knapen, « La bibliothèque juridique de François de Secus (1760-1836) », *Annales du Cercle archéologique de Mons*, 76, 1994, p. 209-309.

<sup>119</sup> C. Sorgeloos, « Pérennité ou dispersion : bibliothèques privées en Hainaut », en cours de publication dans : *Le livre & l'estampe*.